

07.01.2009 – 10:00 Uhr

eonomiesuisse - L'économie soutient les accords bilatéraux d'une seule voix / Renoncer aux accords bilatéraux : un autogoal pour l'économie, les PME et les paysans

Zürich (ots) -

Les accords bilatéraux conclus avec l'UE ont fait leurs preuves. Leur reconduction est vitale pour l'emploi, la place économique et la prospérité, en particulier en période de ralentissement économique. La résiliation des accords aurait des conséquences désastreuses pour nombre d'entreprises. Des suppressions d'emploi et des délocalisations seraient à prévoir. Soucieux de défendre la place économique suisse et les emplois, les présidents des grandes organisations faïtières de l'économie, à savoir eonomiesuisse, l'Union suisse des arts et métiers et l'Union patronale suisse, l'Union suisse des paysans ont donné aujourd'hui le coup d'envoi de leur campagne en faveur du oui le 8 février.

Un emploi sur trois dépend de nos exportations vers l'UE. Cela reste vrai en période de ralentissement économique. Gerold Bühner, le président d'eonomiesuisse, a souligné que les accords bilatéraux garantissent aux entreprises suisses un accès aux marchés européens à des conditions équivalentes à celles des entreprises européennes, y compris dans les difficultés conjoncturelles actuelles. « C'est décisif en particulier quand la situation se détériore. Des obstacles supplémentaires sont la dernière chose dont nos entreprises ont besoin actuellement. » La situation juridique est claire : si la Suisse refuse de reconduire l'accord sur la libre circulation des personnes, tous les autres accords bilatéraux disparaîtront également. En cas de refus, nous nous retrouverions en position de faiblesse pour négocier avec Bruxelles. Ce n'est pas dans l'intérêt de notre pays, selon M. Bühner. Il est vraisemblable que l'UE conditionnerait l'ouverture de nouvelles négociations à des exigences diverses dans des domaines comme la fiscalité et le secret bancaire.

Les PME soutiennent également sans réserve la voie bilatérale. « Qu'elles soient actives sur le marché domestique, exportatrices ou sous-traitantes, les PME comptent parmi les principales bénéficiaires de la dynamique insufflée par les accords bilatéraux », d'après Dino Venezia. Les organisations membres de l'USAM ont constaté que la libre circulation des personnes n'a pas engendré d'immigration massive, de dumping salarial ni de tourisme social, contrairement à ce qu'avaient annoncé ses opposants. La dénonciation de l'accord représente aussi un scénario catastrophe pour le vice-président de l'USAM.

Rudolf Stämpfli a mis en avant le fait que la disponibilité de travailleurs qualifiés constitue un facteur décisif pour la place économique. Selon le président de l'Union patronale suisse, des règles d'accès unilatérales ne peuvent remplacer la libre circulation des personnes. Leur introduction équivaldrait à un retour à l'économie planifiée. M. Stämpfli déplore les faux épouvantails agités en lien avec l'extension de l'accord à la Roumanie et à la Bulgarie. Comme en 2005, lors de la votation en vue de l'extension de l'accord aux nouveaux membres de l'UE, les arguments des opposants ne

sont pas fondés. « La libre circulation des personnes n'a rien à voir avec la question des Roms, du tourisme criminel et des abus en matière d'asile. »

Hansjörg Walter, conseiller national UDC, s'engage pour un secteur agricole fort et donc pour les accords bilatéraux. En effet, « en cas de refus de la reconduction de la libre circulation des personnes avec l'UE, le marché du travail agricole devrait faire face à des problèmes considérables », selon M. Walter. Le président de l'Union suisse des paysans met en garde contre les risques en cas de refus : la production des cultures « qui exigent beaucoup de main-d'oeuvre, telles que les cultures maraîchères et fruitières, les cultures de baies ou la viticulture [...] risquerai[en]t d'être délocalisées à l'étranger. Cela n'entraînerait pas seulement la disparition d'emplois dans l'agriculture, mais aussi dans des branches situées en amont et en aval de la production. Il en résulterait un préjudice sensible pour l'espace rural. » La reconduction de la libre circulation des personnes est d'une importance vitale pour l'agriculture. Son extension à la Roumanie et à la Bulgarie revêt un intérêt réel dans la perspective de pouvoir y recruter la main d'oeuvre adéquate. Et M. Walter d'ajouter en guise de conclusion : « C'est pourquoi nous vous recommandons de glisser un oui dans l'urne le 8 février prochain : cela en vaut la peine ! »

Contact:

Gerold Bühner, président d'economiesuisse, tél. 079 406 60 13

Dino Venezia, vice-président de l'Union suisse des arts et métiers, tél. 021 320 57 57, 079 212 57 28

Rudolf Stämpfli, président de l'Union patronale suisse, tél. 031 300 63 15

Thomas Daum, directeur de l'Union patronale suisse, tél. 079 438 06 61

Hansjörg Walter, président de l'Union suisse des paysans, tél. 079 404 33 92

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100575839> abgerufen werden.